

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Sandrine CHAREYRE et Monsieur Hervé SAULIGNAC, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de PRIVAS lors de la Commission Permanente du 2 octobre 2017 :

9 600 € répartis en faveur de la MJC Couleurs et du Foyer Privadois Habitat Jeune, au titre de l'aide aux actions jeunesse,

500 € en faveur de l'auto-école ECF à Privas dans le cadre du dispositif « Un permis pour l'emploi » pour l'accompagnement d'un jeune, porteur d'un projet socio-professionnel accompagné par le réseau des missions locales,

23 750 € en faveur du Syndicat des eaux du bassin de Privas, au titre de la politique de l'eau, pour la restructuration du réseau AEP de Villeneuve de Coux,

6 538 € répartis en faveur de AAD 07 et du CCAS de Privas au titre du programme d'action de l'accord-cadre avec la CNSA pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile,

15 624 € en faveur de l'association Trimaran à Privas au titre du soutien aux structures d'insertion.